

Chronique économique

LES FRUITS TROPICAUX ET LES LÉGUMES A CONTRE SAISON

Tel était le titre du symposium qui s'est tenu lors de la 47ème Foire de Marseille, les 30 septembre et 1er octobre, dans le cadre de la journée des Etats Africains et Malgache Associés (E.A.M.A.).

Il était organisé par la Direction générale de l'Aide au Développement de la Commission des Communautés économiques européennes, avec le concours du Centre de Conjoncture africaine et malgache de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, présidé par M. BOURDILLON.

M. BLUM, Président de la Chambre de Commerce de Marseille, ouvrit les travaux, après avoir fait l'honneur d'accueillir au Palais de la Chambre de Commerce - au nom de celle-ci et de la Foire de Marseille - les nombreuses délégations africaines, dont celle du Sénégal, conduite par l'Ambassadeur M. A. GUILLABERT.

J.E. DAVID, administrateur principal à la Direction générale de l'Aide au Développement de la Commission de la C.E.E., indiqua le rôle et les buts de sa direction pour mieux faire connaître les produits africains et, par l'intervention du F.E.D., contribuer au développement des E.A.M.A.

Pour ce qui concerne les fruits, les buts de ce symposium se résumèrent comme suit :

- connaître les possibilités d'absorption et d'augmentation du marché européen,
- déterminer les espèces fruitières les plus recommandées,
- apprécier la nécessité et les moyens d'entreprendre des études de marchés
- étudier la commercialisation en vue de son amélioration.

Les divers exposés furent les suivants :

Les fruits tropicaux, par R.M. CADILLAT, Directeur du Centre économique de l'Institut français de Recherches fruitières Outre-Mer (IFAC).

Il montra ce que représentent la production et la commercialisation des fruits tropicaux autres qu'ananas et bananes dans le monde. Les importations totales en Europe n'ont pas dépassé 8.000 tonnes en 1970, l'avocat y participait pour plus de 83 p. cent, la mangue pour 12 p. cent. L'Afrique du Sud et Israël fournissent près de 81 p. cent de ces fruits. Les pays d'Afrique représentent 47 p. cent de l'approvisionnement. Il indiquait quels étaient les variétés les plus demandées, les périodes de production de chaque fruit, les modes de conditionnement.

Aperçu sur les productions de légumes de contre-saison, en zone tropicale, par M. SOITOUT, de la Direction technique de l'IRAT.

A partir de l'expérience des exportations d'aubergines par une SICA maraichère en Martinique, menée avec l'appui technique de l'IRAT, l'orateur montre ce qui peut être réalisé. L'expérience africaine, au Sénégal, au Niger, en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Tchad, est plus délicate s'agissant de faibles tonnages transportés par avion. Les quantités mises en marché sont moins significatives du point de vue mercuriales. L'importance du choix des variétés est très grande. Il ne faut pas oublier que la culture maraichère demande une haute technicité. Les facteurs eau et chaleur ne sont pas toujours favorables. Il estime que le développement des productions en zone tropicale doit être raisonné et concentré pour éviter une trop forte concurrence qui serait préjudiciable. Il faut connaître les besoins du marché, les moyens pour les satisfaire, pour définir les structures à adopter, et ensuite passer à la réalisation après avoir prévu un encadrement de techniciens compétents qui seront à former, la recherche devant intervenir pour le choix des variétés, et aux autres stades également.

Le transport maritime des fruits tropicaux et des légumes à contre-saison, par M. PAROUFFE, Direction du Service réfrigéré, Compagnie Fabre STEM.

Le conférencier a montré l'intérêt, pour les producteurs, de connaître le prix de revient du transport du lieu de production au lieu de distribution, en analysant les divers postes, afin d'orienter le choix à faire dans les problèmes inhérents au transport maritime. Il a également mis en avant le problème des coûts des escales, celui de la réfrigération et de la conduite du froid, et a exposé les différences existant entre le navire de ligne, le navire polytherme et le navire porte-conteneurs. Il a décrit les différents types de conteneurs, et donné leurs avantages et leurs inconvénients.

Le transport aérien des fruits tropicaux et des légumes à contre-saison, par M. FILLEAU, Direction du fret, U.T.A.

Ce sujet fut abordé sous divers angles : caractéristiques physiques, conditions financières et organisation.

Parmi les nombreux aspects de ce transport, l'auteur a fait ressortir la nécessité d'une connaissance approfondie et précise des prévisions d'exportations de la production afin que le transport aérien puisse faire un plan des moyens appropriés à l'évacuation pour servir au mieux la production et la commercialisation.

Il a montré que les procédés mis en oeuvre actuellement permettent une évacuation régulière des tonnages, et qu'il n'est pas nécessaire, bien au contraire, de prévoir des transports supplémentaires, compte-tenu du déséquilibre des trafics sud-nord.

Les produits africains à contre-saison en Europe, par M. BRUNET, Société SCASER, transitaire.

Dans cet exposé, l'auteur explique le rôle difficile du transitaire aérien qui doit donner satisfaction à la fois aux producteurs exportateurs et aux importateurs.

Le commerce et la commercialisation des fruits tropicaux et des légumes en France et en Europe, par M. E. AZOULAY.

Cet éminent spécialiste de l'importation de ces fruits en France et en Europe montra les efforts réalisés pour faire connaître ces produits. En moins de vingt ans, la consommation d'ananas en France a pu ainsi passer de quelques centaines de tonnes à plus de 15.000 tonnes, et l'avocat, de quelques dizaines de tonnes à 3.200 tonnes.

Il expliqua judicieusement que pour la diffusion des produits nouveaux, il fallait tenir compte des facteurs primordiaux suivants :

la qualité,

la continuité, que peut garantir l'acheteur,

l'importance du label d'origine, et sur le plan présentation, un conditionnement impeccable.

Il donna l'exemple du poivron et de la fraise : sélection des origines, de la qualité et des prix. Il insista sur la nécessité dans le futur, d'agir, non plus avec facilité et en improvisant, mais avec une stricte discipline afin de développer la consommation des fruits et légumes dits de contre-saison. En fin de compte, c'est le consommateur qui décide du sort des produits, aussi doivent-ils être attractifs, et très satisfaisants quant à leur qualité.

Au cours de la réunion de travail du 1er octobre, il a été conclu qu'il fallait étudier soigneusement un produit avant de le lancer, et décider de ce qu'il convenait de faire en fonction des résultats de l'étude. Une coordination absolue entre les pays producteurs et les importateurs est nécessaire pour éviter la mise en marché de produits risquant d'être concurrents, ce au détriment de la production. Il convient donc de mener des enquêtes tangibles et non conjoncturelles pour que le produit reste rentable. Ainsi, certains pays producteurs d'Afrique ne peuvent s'orienter que vers des produits exportables par avion du fait de leur situation géographique, dans ces cas la concurrence des autres pays producteurs peut avoir une grande importance dans l'établissement de la rentabilité du produit.

Les fruits et légumes tropicaux peuvent, et doivent prendre une place sur le marché européen. Les pays désirant se lancer dans ce commerce doivent le faire avec prudence, en proposant des produits de qualité déterminés selon chaque zone de production.

R.M. CADILLAT

CONGRES DE L'UNION EUROPÉENNE DU COMMERCE DE GROS EN FRUITS ET LÉGUMES

Ce congrès a eu lieu à Vérone, du 1er au 4 octobre dernier. C'était le premier tenu par cette Union créée voici deux ans et dont les principaux objectifs sont de représenter et défendre les intérêts du commerce de gros auprès des autorités de la Communauté économique européenne, et des organisations inter-gouvernementales.

Les unions nationales des six pays de la Communauté économique européenne, des quatre pays de l'Association européenne de libre échange (Danemark, Royaume-Uni, Suède, Suisse) et de l'Espagne y adhèrent.

Son Président, Jean BRETEAU (France) a vu ses efforts récompensés par la présence des pays adhérents, mais aussi de pays comme Chypre, la Hongrie, le Maroc.

Les débats animés furent dirigés par M. VAN ARCKEN, Président des groupes de travail Fruits et Légumes de l'O.C.D.E. et de la F.A.O.

Le thème de ce congrès était l'évolution de la distribution des fruits et légumes et le rôle du commerce de gros.

Les exposés présentés furent les suivants :

Évolution du commerce de gros en fruits et légumes aux États-Unis au cours des vingt dernières années, par D. RUBEL, Assistant Administrator of Commodity Programs, United States Department of Agriculture.

Tendances et perspectives de la consommation et de la distribution des fruits et légumes en République fédérale d'Allemagne, par Mme R. FACKLER, chargée de cours à la Technischen Universität Hannover Institut für Gartnerische Betriebslehre und Marktforschung.

Évolution de la distribution des fruits et légumes et le rôle du commerce de gros au Royaume-Uni, 1950-1975, par le Prof. G.H. KIRK, Professor of Marketing, Wye College, University of London.

Évolution dans la distribution des fruits et légumes et rôle du commerce de gros en Italie, par G. GALIZZI, professeur à l'Università di Piacenza Istituto di Economia e Politica Agraria.

Évolution du commerce de gros en France durant les vingt dernières années, par R. BRES, Directeur du Centre technique interprofessionnel des Fruits et légumes.